



Direction
Entreprises & Collectivités

VALIDE
CELINE



S40243240041 03296 TF 574576 1000
1/2 - 3296/3880 - 9533 G4 004358

A2

TOMEL PROTECTION
26 RUE DES SAUZES
63170 AUBIERE



Vos références

Référence client : 300 002 423 468
Titulaire du contrat : TOMEL PROTECTION
SIRET du contractant : 44967886100047

Vos contacts

Pour nous contacter ou accéder
à vos contrats et factures,
votre Espace Client **Bill-e**
est disponible 24/7
ec.engie.fr



Votre responsable clientèle : SANDRA
BOULANGER



Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
tel. 0969389830*



espace-entreprises@engie.com



ENGIE
TSA 25703
59783 LILLE CEDEX 9

Dépannage réseau 24/24

0811 01 02 11**

Prix d'appel :
Service 0,06 € / min + prix appel

Votre Facture Monosite électricité

N° 820000763333 - 23 janvier 2024

A REGLER AVANT LE 07/02/2024

Votre mode de paiement : TIP SEPA

Votre prochaine facture : vers le 20 mars 2024

Merci de tenir compte des délais postaux lors de l'envoi de votre règlement. Taux d'intérêt appliqué
en cas de retard de paiement : 15,21 %. Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte.

MONTANT TTC à payer		302,43 €
Consommation totale d'électricité : 1 388 kWh		
Électricité*		
● Fourniture d'électricité		119,71 €
Terme fixe fourniture	2,51 €	
Terme variable fourniture	117,20 €	
● Acheminement		126,49 €
Composante fixe	65,83 €	
Composante variable	60,66 €	
Total électricité / hors toutes taxes		246,20 €
● Taxes et Contributions		15,83 €
C.T.A.	14,44 €	
CSPE	1,39 €	
Total électricité / hors TVA		262,03 €
● TVA payée sur les débits		40,40 €
5,5 % calculée sur 82,78 €	4,55 €	
20,0 % calculée sur 179,25 €	35,85 €	

*Détail des abréviations dans le lexique en page 2

TIP ENVOYE LE
29/01/2024

PAYE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

IBAN : FR76 1027 8116 1000 0200 9820 145
ICS : FR03RAP002381
RUM : TIP00152030000242346882000076333300

TOMEL PROTECTION
26 RUE DES SAUZES
63170 AUBIERE

Montant : 302,43 €

TIPSEPA

Date et Lieu

Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENGIE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

ENGIE
87077 LIMOGES CEDEX 9

000059083531 TOMEL PROTECTION 10278116100002009820145

001520004164 08300002423468820000763333902151 30243



Facture monosite



N° 820000763333 - 23 janvier 2024

Direction Entreprises & Collectivités

Taxes et contributions

Retrouvez dans votre espace client **BiLL-e** les flashs info concernant l'évolution des taxes et contributions.

Informations utiles

Vous pouvez contacter votre service clients ENGIE par email ou par courrier. En cas de désaccord avec la réponse apportée par le service client, vous pouvez solliciter :

- le médiateur du groupe ENGIE :
 - par internet > www.mediateur-engie.com
 - par courrier > ENGIE - Courrier Médiateur, TSA 27601, 59973 Tourcoing Cedex
- ou, pour les clients entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.122-1 du code de l'énergie, le médiateur national de l'énergie :
 - par internet > www.energie-mediateur.fr
 - par courrier > Médiateur national de l'énergie, Libre réponse n° 59252, 75443 Paris Cedex 09

Retrouvez sur le site du médiateur national de l'énergie le comparateur d'offres comparateur-offres.energie-info.fr

Retrouvez toutes les démarches dans les conditions générales de vente.

Lexique

A : Autoroute	HPH : Heures Pleines Hiver
CEE : Certificat d'Économies d'Énergie	HPSS : Heures Pleines Saison
CSPE : Contribution au Service Public de l'Électricité	HPSEM : Heures Pleines Semaine
CTA : Contribution Tarifaire d'Acheminement	HPSH : Heures Pleines Saison Haute
E : Exéma	HWSE : Heures Pleines Week-End
HG : Heures Creuses	JA : Juillet Août
HGD : Heures Creuses Dommages	KVA : kilo Volt Ampère
HGE : Heures Creuses Éto	LVARH : kilo Volt Ampère
HGH : Heures Creuses Hiver	Reacteur
HGSB : Heures Creuses Saison Basse	PDL : Point De Livraison
HGSEM : Heures Creuses Semaine	PPA : Power Purchase Agreement
HGSH : Heures Creuses Saison Haute	PRM : Point Référence
HCWE : Heures Creuses Week-End	Reale
Ho : Pointe	RMS : Réserve à la Mise en Service
HP : Heures Pleines	TCCPE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
HPD : Heures Pleines Dommages	TCCPE : Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité
HPE : Heures Pleines Éto	

■ Comment régler votre facture

Paiement par TIPSEPA : détachez le coupon suivant les pointillés et adressez-le daté et signé à l'adresse indiquée au dos. Si la mention "JOIGNEZ UN RIB" y est portée ou si vos coordonnées bancaires, postales ou d'épargne ont changé, veuillez joindre un RIB (Relevé d'Identité Bancaire), un RIP (Relevé d'Identité Postal) ou un RICE (Relevé d'Identité de Caisse d'Epargne).

Votre bilan GES selon le mix moyen France⁽¹⁾

Retrouvez le détail des calculs dans la rubrique Mes documents de votre espace client **BiLL-e**

Sur la base de votre consommation de 1 388 kWh

Les émissions totales⁽²⁾ sont de 0,08 tCO_{2e}

Les émissions évitées grâce à votre engagement dans les ENR⁽³⁾

Vous avez choisi une part d'électricité renouvelable de 100 %

Vous contribuez à éviter⁽²⁾ des émissions à hauteur de 0,08 tCO_{2e}, soit 90 % de vos émissions totales selon le mix de référence moyen France⁽²⁾

Cette part renouvelable est certifiée par des garanties d'origine France

(En tCO_{2e})

- Émissions évitées
- Émissions non évitées

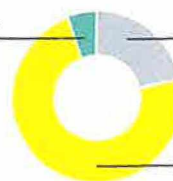


Pour valoriser votre engagement, téléchargez votre kit de communication personnalisable dans votre espace client **BiLL-e**

Origine de l'électricité injectée sur le réseau français⁽⁴⁾

Énergies renouvelables 5,59 %

dont géothermie : 0,02 %
biomasse : 1,15 %
hydraulique : 0,32 %
éolien : 1,44 %
solaire : 2,66 %



Énergies fossiles 21,54 %

dont pétrole : 0,76 %
gaz : 14,94 %
charbon : 5,40 %
autres fossiles : 0,44 %

Énergie nucléaire 72,86 %

Facteur d'émission carbone : 124,96 gCO₂/kWh
Déchets radioactifs : 1,99 mg/kWh

(1) Les calculs utilisent les facteurs d'émission des énergies CO₂ (CO₂) de la Base Émissions de l'Agence (base européenne de données).
(2) Bilan tenant en compte toutes les émissions : Catégorie 1, Catégorie 2 et Catégorie 3, 4 (sauf du transport, combustion, transport et distribution).
(3) Émissions évitées grâce à l'utilisation des énergies renouvelables (ENR) et calculées à partir des facteurs d'émission de l'Agence.
(4) Chiffres du mix électrique France 2022 publiés par EEX (European Energy Exchange) le 15 juin 2023 sur www.eex.com





Facture monosite

N° 820000763333 - 23 janvier 2024

Direction
Entreprises & CollectivitésTOMEL PROTECTION
26 RUE DES SAUZES
63170 AUBIERE

Consommation du 21/11/2023 au 20/01/2024

Votre contrat

Votre référence client :

300 002 423 468

Titulaire du contrat :

TOMEL PROTECTION

Date d'échéance : 31/12/2024

Votre offre : Maitriz'Elec Energie Fixe

Acheminement : Tarif BT (jusqu'à 36 kVA
inclus) sans différenciation temporelle - Courte
utilisation. - Segment C5

Votre point de livraison

PDL/PRM :

17155571522234

Désignation du site :

17155571522234

Adresse de livraison :

26 RUE DES SAUZES

63170 AUBIERE

Type de compteur : Compteur communicant

Numéro de compteur : 120

Détail de votre facture

	Période de consommation	Conso. kWh/Qté	Prix unitaire (€ HT)	Montant HT (€)	Taux de TVA
Electricité				119,71	
Abonnement	du 21/11/23 au 20/01/24			2,51	5,5%
Consommation ⁽⁴⁾ Base	du 21/11/23 au 20/01/24	1 388	0,08444	117,20	20,0%
Acheminement électricité				126,49	
Composante de comptage	du 21/11/23 au 20/01/24			3,33	5,5%
Composante de soutirage	du 21/11/23 au 20/01/24			59,92	5,5%
Composante de gestion	du 21/11/23 au 20/01/24			2,58	5,5%
Consommation Base	du 21/11/23 au 20/01/24	1 388	0,04370	60,66	20,0%
Vos services et autres prestations				0,00	
Espace Client				Gratuit	
Taxes et Contributions				15,83	
Contribution tarifaire d'acheminement (65,83 € x 0,2193)				14,44	5,5%
Contrib. service public élec	du 21/11/23 au 20/01/24	1 388	0,00100	1,39	20,0%
Total HTVA				262,03 €	
Total TVA 5,5 %				4,55 €	
Total TVA 20,0 %				35,85 €	
Total TTC				302,43 €	

Suivez vos consommations

Vous pouvez retrouver le détail de vos consommations et puissances atteintes, programmer vos alertes et comparer avec l'année N-1 sur votre Espace Client **Bill-e** ec.engie.fr

Consommation d'énergie

Période	Numéro de compteur	Date de la relève	Ancien Index	Date de la relève	Nouvel Index	*	Différence	Énergie (kWh)
Base	120	21/11	88375	20/01	89763	R	1388	1 388

Puissance souscrite 36 kVA

*E = Estimé R = Réel A = Auto-relevé

** Votre conseiller clientèle est à votre disposition pour optimiser vos puissances souscrites et votre formule tarifaire d'acheminement.

(3) Les taxes locales collectées par les fournisseurs d'énergie sont reversées aux communes et aux départements.

(4) Dont 1388 kWh d'Electricité d'origine renouvelable

Dépannage réseau 24/24

0811 01 02 11**

Prix d'appel :

Service 0,06 € / min + prix appel

Votre historique sur les 13 derniers mois



